

COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

AVIS (BRUGEL-AVIS-20151117-215)

relatif au

Plan d'investissements pour le gaz naturel, proposé par le
Gestionnaire du réseau de distribution bruxellois, SIBELGA,
pour la période 2016 – 2020.

**Donné sur base de l'article 10 de l'ordonnance du 1^{er} avril 2004
relative à l'organisation du marché du gaz en Région de
Bruxelles-Capitale, modifié par l'ordonnance du 20 juillet
2011.**

27 novembre 2015

Table des matières

1	Fondement juridique.....	3
2	Exposé préalable et antécédents.....	4
3	Structure du plan d'investissements.....	4
4	Investissements réalisés en 2014.....	5
5	Analyse du réseau de distribution existant.....	6
5.1	Approvisionnement.....	7
5.2	Infrastructure du réseau.....	8
5.3	Evolution de la consommation.....	9
5.4	Charge des stations de réception.....	9
5.5	Réseaux moyenne et basse Pressions.....	10
5.6	Compteurs.....	11
5.7	Qualité de la fourniture.....	11
5.7.1	Continuité de la fourniture.....	11
5.7.2	Qualité de la pression.....	12
6	Analyse des facteurs externes.....	12
6.1	Incidents.....	12
6.2	Perspective de croissance de la charge.....	14
6.3	Scission des réseaux de SIBELGA et EANDIS.....	15
6.4	Nouveau point d'injection.....	16
6.5	Passage du gaz pauvre au gaz riche.....	17
6.6	Modification de la législation.....	19
6.6.1	Compteurs dans les stations de réception.....	19
6.6.2	Smart Metering.....	19
6.6.3	Injection du biométhane.....	19
7	Investissements 2016 – 2020.....	19
7.1	Stations de réception et stations de détente.....	20
7.2	Réseau Moyenne Pression.....	20
7.3	Réseau Basse Pression.....	20
7.4	Cabines réseau et client.....	21
7.5	Raccordements BP.....	21
7.6	Compteurs.....	21
8	Cohérence avec la proposition tarifaire 2015-2019.....	22
9	Conclusions.....	22

Table des figures

Figure 1: Schéma d'approvisionnement en gaz de la RBC.....	7
Figure 2: Longueur et type des canalisations MP fin 2014.....	10
Figure 3: Longueur des canalisations BP (km).....	10
Figure 4: Prévision d'augmentation des charges par rapport aux débits de mise à disposition.....	14
Figure 5: Phasage de conversion des réseaux de distribution du gaz L vers le gaz H.....	17
Figure 6: Phasage de conversion des réseaux de la Région de Bruxelles-Capitale.....	18

Table des tableaux

Tableau 1: Evolution de l'infrastructure du réseau gaz de SIBELGA.....	8
Tableau 2: Evolution du nombre d'utilisateurs et de la consommation de gaz.....	9
Tableau 3: Charge des stations de réception durant l'année 2012-2013.....	9
Tableau 4- Budget 2016 - Gaz.....	23

I Fondement juridique

L'article 10 de l'ordonnance du 1er avril 2004 relative à l'organisation du marché du gaz en Région de Bruxelles-Capitale (dénommée ci-après "l'ordonnance gaz"), modifié par les articles de l'ordonnance du 20 juillet 2011 et du 8 mai 2015 est rédigé comme suit :

« § 1er. Le gestionnaire du réseau établit, en collaboration avec Brugel, un plan d'investissements en vue d'assurer régularité, la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement, dans le respect de l'environnement, de l'efficacité énergétique et d'une gestion rationnelle de la voirie.

Le plan d'investissements couvre une période de cinq ans; il est adapté chaque année pour les cinq années suivantes. Brugel peut préciser la procédure de dépôt et le modèle de canevas des plans d'investissements proposés.

Le plan d'investissements contient au moins les données suivantes :

1° une description détaillée de l'infrastructure existante, de son état de vétusté et de son degré d'utilisation ainsi que des principales infrastructures devant être construites ou mises à niveau durant les années couvertes par ledit plan;

2° une estimation des besoins en capacité, compte tenu de l'évolution de l'exploitation du réseau, des mesures d'efficacité énergétique promues par les autorités et envisagées par le gestionnaire du réseau, de la promotion de la production du biogaz et de son injection sur le réseau, de la fourniture, de la consommation et des échanges avec les deux autres Régions et de leurs caractéristiques;

3° une description des moyens mis en œuvre et des investissements à réaliser pour rencontrer les besoins estimés, y compris, le cas échéant, le renforcement ou l'installation d'interconnexions de façon à assurer la correcte connexion aux réseaux auxquels le réseau est connecté ainsi qu'un répertoire des investissements importants déjà décidés, une description des nouveaux investissements importants devant être réalisés durant les trois prochaines années et un calendrier pour ces projets d'investissements;

4° la fixation des objectifs de qualité poursuivis, en particulier, concernant la durée des indisponibilités telles que définies dans le canevas du rapport sur la qualité des prestations;

5° la politique menée en matière environnementale et en matière d'efficacité énergétique ;

6° la description de la politique de maintenance;

7° la liste des interventions d'urgence effectuées durant l'année écoulée;

8° la description du plan d'urgence à mettre en œuvre pour faire face à une situation dégradée (N-I);

9° l'état des études, projets et mises en œuvre des réseaux intelligents et, le cas échéant, des systèmes intelligents de mesure.

10° une description détaillée des aspects financiers des investissements envisagés.

§ 2. Un plan d'investissements est établi pour la première fois pour la période 2005-2009.

§ 3. Les propositions de plan d'investissements sont transmises à Brugel avant le 15 septembre de l'année qui précède la première année couverte par le plan. Après avis de Brugel, qui tient également compte des relations entre les marchés du gaz et de l'électricité et entre les marchés de gaz naturel pauvre et riche, ces propositions sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

A défaut de décision du Gouvernement au plus tard trois mois et demi après le dépôt des propositions de plan d'investissements, les propositions de plan d'investissements sont réputées approuvées et le gestionnaire de réseau est lié par les investissements. Brugel surveille et évalue la mise en œuvre du plan quinquennal d'investissements.

Brugel peut, dans l'intérêt des utilisateurs et en tenant compte des critères environnementaux, donner injonction au gestionnaire du réseau d'étudier certains investissements alternatifs ou complémentaires dans le plan technique et financier. Ces études sont réalisées dans un délai compatible avec les délais d'approbation des plans d'investissements mentionnés à l'alinéa précédent. »

2 Exposé préalable et antécédents

Dans son avis 198 (AVIS-20141121-198), BRUGEL proposait au Gouvernement d'approuver le plan d'investissements gaz de SIBELGA pour la période 2015-2019.

Le 22 septembre 2015¹, à la demande de SIBELGA et après approbation de BRUGEL, SIBELGA a transmis son projet de plan quinquennal d'investissements pour le réseau gaz de distribution bruxellois.

Préalablement à l'analyse dudit plan et à la demande de BRUGEL, deux réunions ont été organisées le 23 octobre et le 10 novembre 2015 avec SIBELGA durant laquelle les différents éléments de la planification proposée ont été discutés et les explications nécessaires aux questions posées par BRUGEL ont été apportées. Les explications données par SIBELGA ont été intégrées dans cet avis.

3 Structure du plan d'investissements

Le plan d'investissements gaz de SIBELGA pour la période 2016 – 2020 est scindé en huit chapitres :

- le chapitre 1 donne une brève explication sur les activités de SIBELGA, en ce compris ses obligations de service public depuis la libéralisation du marché de l'énergie ;
- le chapitre 2 définit la terminologie utilisée dans le plan d'investissements ;
- le chapitre 3 donne un aperçu des projets réalisés par SIBELGA en 2014, comparés aux investissements prévus pour cette même année dans le plan d'investissements gaz pour la période 2015 – 2019 ;
- le chapitre 4 analyse l'état du réseau existant ;
- le chapitre 5 commente le rôle des facteurs externes dans l'état du réseau ;

¹ L'ordonnance gaz spécifie que le plan d'investissement doit être transmis à BRUGEL le 15 septembre de chaque année. SIBELGA a demandé à BRUGEL un délai supplémentaire pour une question de validation du plan par son conseil d'administration

- le chapitre 6 aborde la stratégie suivie par SIBELGA pour la poursuite du développement de son réseau ;
- les chapitres 7 et 8 traitent des investissements prévus à long et à court termes.

Le plan d'investissements comporte, en outre, quatre annexes : la première porte sur le plan schématique de l'approvisionnement en gaz naturel de la Région de Bruxelles-Capitale. La deuxième concerne le projet d'une nouvelle station de réception sur le réseau gazier bruxellois. La troisième expose la politique environnementale mise en œuvre par SIBELGA dans l'exercice de ses activités. La quatrième aborde la politique de maintenance des réseaux gaz de SIBELGA.

4 Investissements réalisés en 2014

Avant d'aborder les réalisations de SIBELGA en 2014, il convient d'explicitier le fait que les investissements menés par le gestionnaire de réseau de distribution sont de trois natures, cela influant sur la manière de les budgéter:

- a. Investissements de propre initiative – Ce sont des investissements visant à éliminer les contraintes et les risques identifiés lors de l'analyse du réseau existant. Les quantités nécessaires, dans cette optique, sont étalées sur plusieurs années de manière à tenir compte des ressources disponibles en main-d'œuvre interne et externe, mais également des enveloppes budgétaires prévues.
- b. Investissements « Mandatory » à la demande des clients ou à la demande de tiers – Ce sont des investissements consacrés à la réalisation de nouveaux raccordements et à l'installation de compteurs, aux travaux sur des raccordements existants, à la demande des clients, ainsi que les travaux de déplacement de canalisations à la demande de tiers. Les quantités annuelles sont estimées sur base de données historiques.
- c. Investissements inévitables – Ce sont des investissements qui visent le remplacement des éléments défectueux du réseau et sont réalisés afin de garantir la continuité de la fourniture du gaz chez les clients bruxellois. Les quantités annuelles sont également estimées sur base de données historiques.

Eu égard à cette classification, il est évident que certains investissements n'ont pas atteint les quantités budgétées sans pour autant que cela soit problématique. En effet, certaines quantités étaient budgétées sur base historique, or les conditions d'exploitation sont susceptibles de varier d'une année à l'autre, le comportement des clients peut également afficher des fluctuations non prévisibles.

Toutefois, globalement, les investissements prévus pour l'année 2014 ont effectivement été réalisés. Cela étant, il convient de revenir sur certains postes pour lesquels les investissements n'ont pas été atteints.

- Le premier poste concerne les travaux réalisés dans le cadre du traitement des colonnes montantes : 57% des prévisions a effectivement été réalisé, correspondant à 171 colonnes contre 300 budgétées. Le reste des travaux relatifs aux colonnes n'a pas pu être traité, principalement, en raison des difficultés rencontrées par SIBELGA pour arriver à un accord avec les propriétaires des immeubles concernés en vue de descendre les compteurs en cave. Ce faible taux est en phase avec ceux observés par le passé.

Pour rappel, les colonnes montantes répondant aux critères de vétusté sont, soit supprimées (les compteurs gaz étant transférés en cave), soit réhabilitées par injection d'un produit d'étanchéité. Bien que la première approche soit préférée par SIBELGA, il subsiste très souvent des difficultés pour aboutir à un accord avec les propriétaires des immeubles concernés étant donné que ceux-ci doivent supporter les frais de mise en conformité de leurs installations après l'opération.

En effet, la suppression des colonnes montantes s'accompagne, dans la majorité des cas, de l'aménagement d'un local ventilé dans lequel sont regroupés tous les compteurs, et ce, aux frais du propriétaire. Ensuite, des travaux de placement de nouvelles conduites allant de la cave vers les appartements sont effectués par un plombier rémunéré par le propriétaire, à nouveau. Il semblerait que, souvent, ces frais soient non-négligeables pour le propriétaire conduisant ainsi au refus de celui-ci de supprimer ces colonnes montantes. Ceci expliquerait le faible taux de réalisations observé par le passé.

Pour remédier à ces difficultés, SIBELGA a proposé dans le nouveau règlement technique gaz, adopté par le Gouvernement à la fin du premier semestre 2014, des dispositions incitatives financièrement. Bien que le nombre d'accords obtenus par SIBELGA en 2014 soit en augmentation par rapport à 2013 (évolution de 10%), celui-ci n'a pas eu l'effet escompté.

- D'autre part, certains investissements initialement programmés dans le cadre du renouvellement de la station Bever ont été postposés ou réorientés en raison des conséquences que pourrait avoir le projet de construction du nouveau Stade National sur le parking C des palais du Heysel.
- La quantité de pose des canalisations basse pression à la demande des clients (renforcement, extension et alimentation de lotissement) en 2014 est également plus faible que les quantités initialement programmées (2,46 km ont été posées sur les 4,5 km budgétisés).

Enfin signalons que SIBELGA a également réalisé quelques surinvestissements par rapport aux quantités planifiées. Citons notamment ceux liés à la pose des canalisations basse pression dans le cadre du renouvellement du réseau en fonte et fibrociment. En effet, SIBELGA a posé près de 5km de canalisations supplémentaires pour solder le retard pris en 2012 et achever ce programme de renouvellement prioritaire (la pose de 17 km de canalisations était budgétisée).

5 Analyse du réseau de distribution existant

La stratégie de planification de SIBELGA est structurée dans un processus d'Asset Management qui tient compte de l'état de son réseau et des facteurs externes à sa volonté comme l'évolution de la charge, les changements dans la réglementation technique et législative, les travaux de tiers et les incidents survenus sur son réseau.

L'analyse de tous ces facteurs permet d'identifier les projets prioritaires ou essentiels pour réaliser le développement du réseau suivant les conditions fixées par l'ordonnance gaz (voir paragraphe I de cet avis). Ce développement doit en effet assurer, dans des conditions économiques acceptables, la régularité et la qualité de l'approvisionnement, dans le respect de l'environnement et de l'efficacité énergétique.

Pour réaliser ces objectifs, SIBELGA présente dans son plan d'investissements une analyse de réseau existant permettant d'évaluer les besoins en capacité nécessaires pour répondre à la demande de la consommation de la Région de Bruxelles-Capitale avec une fiabilité d'alimentation adéquate.

5.1 Approvisionnement

La figure I illustre le schéma d'alimentation en gaz de la région de Bruxelles-capitale.

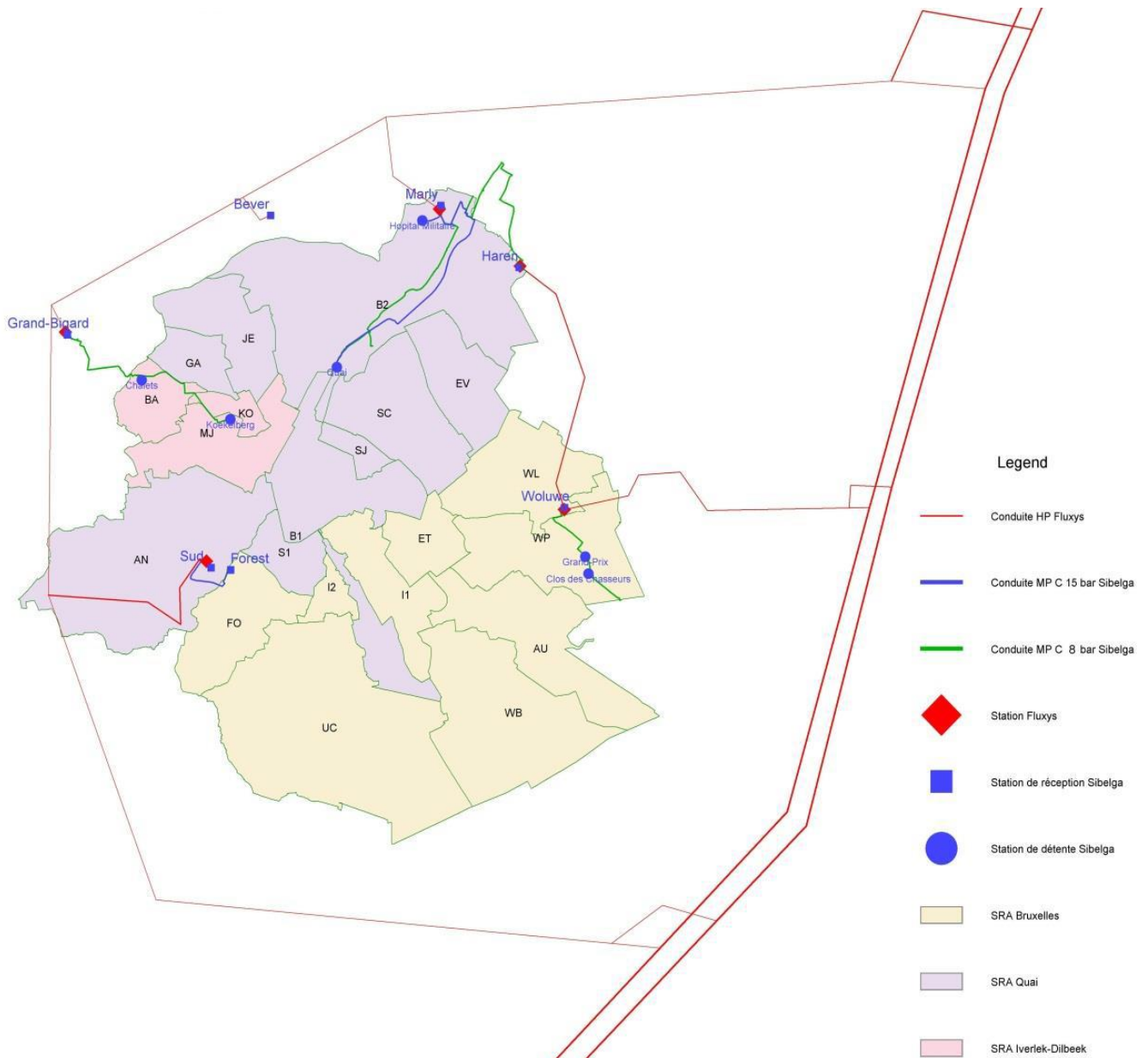


Figure I: Schéma d'approvisionnement en gaz de la RBC

Comme l'illustre la figure 1, le réseau gaz naturel de SIBELGA compte sept stations de réception², réparties en trois Stations de Réception Agrégée (SRA)³. Ces stations sont alimentées en gaz naturel à bas pouvoir calorifique, en provenance des Pays-Bas, par des canalisations haute pression de FLUXYS.

5.2 Infrastructure du réseau

Ci-dessous, le tableau reprend l'évolution de l'essentiel de l'infrastructure de SIBELGA à la fin de 2012 jusqu'en fin 2014.

Dans l'ensemble, il n'y a pas d'écarts significatifs par rapport à la situation du réseau bruxellois décrite dans le plan d'investissements précédent.

Éléments du réseau	2012	2013	2014
Stations de Réception Agrégée (SRA)	3	3	3
Stations de Réception	7	7	7
Stations de détente	7	7	7
Postes de protection cathodique	66	67	67
Canalisations MP ⁴ (km)	611	611	611
Raccordements MP pour cabines réseau	446	450	453
Raccordements MP pour cabines client	1.633	1.593	1.644
Lignes de détente type client	1.761	1.721	1.942
Raccordements MP type résidentiel	739	740	727
Canalisations BP ⁵ (km)	2.280	2.285	2.283
Raccordements BP	185.080	185.446	186.573
Compteurs BP	495.910	498.314	500.116

Tableau 1: Evolution de l'infrastructure du réseau gaz de SIBELGA

² Station de réception : station d'injection de gaz naturel dans un réseau de distribution depuis un réseau de transport. Le réseau de gaz naturel de SIBELGA en compte 7 :

- Woluwe et Forest qui alimentent le réseau MP à 2,7 bar dans la SRA Bruxelles. Cette SRA est partagée entre SIBELGA, EANDIS et ORES ;
- Grand-Bigard qui alimente un réseau MP 1,7 bar dans la SRA Ixerlek-Dilbeek. Cette SRA, jusque récemment, était encore partagée entre SIBELGA et EANDIS ;
- Sud (situé à Anderlecht), Bever, Marly et Haren qui alimentent un réseau MP 1,7 bar dans la SRA Quai.

³ Station de réception agrégée: station de réception fictive qui regroupe la fonction de différentes stations de réception alimentant un des réseaux interconnectés. Des points d'interconnexion peuvent exister entre deux SRA voisines pour permettre un éventuel secours mutuel. Les SRA ont été créées pour permettre de calculer les achats d'énergie ainsi que leur évolution.

⁴ Moyenne Pression: de **98,07 mbar** à **14,71 bar**. Trois catégories de réseau MP sont définies en fonction de la pression maximale admissible du réseau :

- **Réseau MP A** : pression maximale admissible est supérieure à **98,07 mbar** sans pour autant dépasser **490,35 mbar** - SIBELGA n'a pas de réseau MP A ;
- **Réseau MP B** : pression maximale admissible est supérieure à **490,35 mbar** sans pour autant dépasser **4,9 bar**. Deux catégories de réseau MP B de SIBELGA coexistent, le réseau **1,7 bar** et le réseau **2,7 bar** ;
- **Réseau MP C** : pression maximale admissible est supérieure à **4,9 bar** sans pour autant dépasser **14,71 bar**. Deux catégories de réseau MP C de SIBELGA coexistent, le réseau **8 bar** et le réseau **14,7 bar**.

⁹ Basse pression: la pression maximale admissible ne dépasse pas 98, 07 mbar. Deux catégories de réseau BP de SIBELGA coexistent, le réseau **25 mbar** et le réseau **85 mbar**. L'étendu du réseau 85 mbar n'est qu'anecdotique par rapport à l'étendu de celui de 25 mbar.

5.3 Evolution de la consommation

La distribution du gaz en RBC est effectuée depuis les 7 stations de réceptions et stations de détentes vers les utilisateurs du réseau (1.987 en 2014) et les différentes cabines réseau. Ce sont ces dernières qui assurent l'alimentation des clients raccordés au réseau BP.

La répartition des utilisateurs par niveau de pression auquel ils sont raccordés ainsi que leur consommation est représentée par le tableau 2.

Année	Points de fourniture actifs BP		Points de fourniture actifs MP		Total	
	Nombre	Energie distribuée [MWh]	Nombre	Energie distribuée [MWh]	Nombre	Energie distribuée [MWh]
2012	419.080	7.764.383	1903	2.302.130	420.983	10.066.513
2013	421.743	8.733.378	1.932	2.594.472	423.675	11.327.850
2014	423.739	7.171.803	1.987	2.054.833	425.726	9.226.636

Tableau 2: Evolution du nombre d'utilisateurs et de la consommation de gaz

Ce tableau permet d'observer que le réseau de distribution bruxellois alimente un nombre très important d'utilisateurs (425.726 utilisateurs en 2014) sur une surface géographique restreinte. L'énergie totale distribuée sur le réseau de SIBELGA en 2014 s'élève à 9,227 TWh. 22,3% de cette énergie a été consommée par les utilisateurs MP alors que ceux-ci ne représentent que 0,5% des consommateurs bruxellois.

Ces dernières années, bien que le nombre d'utilisateurs augmente légèrement, l'énergie distribuée sur le réseau diminuait. En effet, de 2012 à 2014, le nombre d'utilisateurs total a évolué de 1,1% alors qu'une diminution de 8,3% de l'énergie distribuée a été enregistrée.

Par rapport à 2013, la consommation d'énergie en gaz a chuté de 18,5%. Il s'agit d'ailleurs de la plus faible consommation de gaz au cours de ces 20 dernières années. Cette situation est presque entièrement due aux conditions météorologiques favorables.

5.4 Charge des stations de réception

La charge des stations de réception durant l'année 2012-2013 est reprise dans le tableau 3. La charge mesurée de ces stations est extrapolée à - 11 °C de température moyenne, température utilisée pour le dimensionnement des réseaux de gaz.

SRA	Station	Débit tenu à disposition [Nm³/h]	Pointe année gazière 2012-2013 à - 11°C [Nm³/h]
Quai	Haren	20.000	17.000
Quai	Marly	120.000	120.000
Quai	Sud	147.000	133.950
Quai	Strombeek-Bever	35.000	18.450
Chaussée	Forest	120.000	119.250
Chaussée	Woluwe	130.000	139.500
Iverlek	Grand-Bigard	50.000	44.200

Tableau 3: Charge des stations de réception durant l'année 2012-2013

5.5 Réseaux moyenne et basse Pressions

La figure 2 illustre la composition et la répartition du parc de conduites MP de SIBELGA à la fin de l'année 2014. Les canalisations en acier, qui composent l'essentiel du réseau MP, sont protégées contre la corrosion par les 67 postes de protection cathodique disséminés sur ce réseau. Ces postes sont aussi partagés avec les réseaux d'autres impétrants (notamment Vivaqua) qui disposent également de canalisations en acier. Seuls 10% des canalisations sont en polyéthylène (PE)

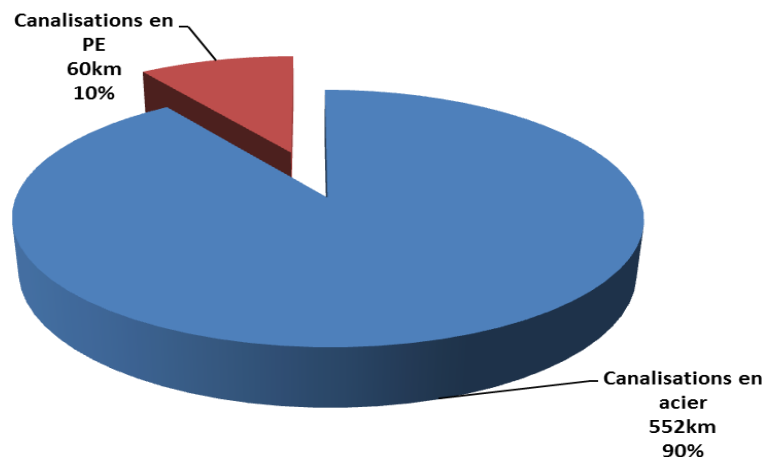


Figure 2: Longueur et type des canalisations MP fin 2014

La figure 3 donne une information similaire mais relative au réseau BP de SIBELGA. Elle permet de souligner l'impact de la réalisation du projet d'abandon des canalisations en fibrociment et en fonte grise⁶ qui s'est achevé fin 2014.

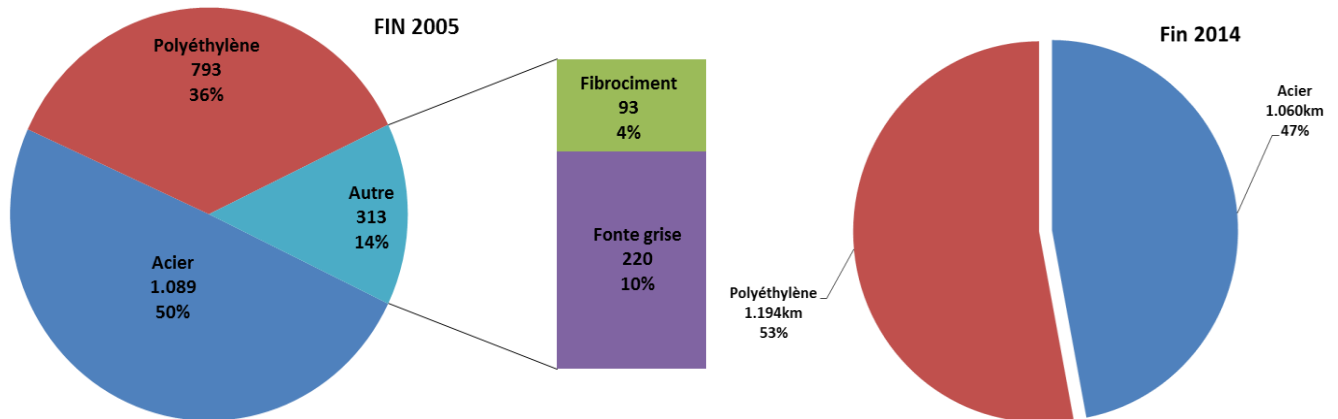


Figure 3: Longueur des canalisations BP (km)

Pour rappel, SIBELGA s'était initialement engagée à procéder à un rythme annuel de pose d'environ 51 km de canalisations en polyéthylène, en remplacement des canalisations en fonte grise ou en fibrociment. L'objectif d'avoir, à l'horizon 2014, un réseau BP complètement assaini est ainsi atteint.

⁶ Les canalisations en fonte ou en fibrociment présentaient un taux de fuite dix fois plus élevé que celui des canalisations en acier ou en polyéthylène. Un programme d'abandon progressif de ces canalisations non fiables avait été élaboré en 2005, ce qui a permis de réduire le nombre de fuites de gaz naturel observées sur le réseau gazier bruxellois.

5.6 Compteurs

Fin 2014, on dénombrait 500.116 compteurs sur le réseau gaz de SIBELGA. 96,5% de ces compteurs sont, soit de calibre G4 (49,3%), soit de calibre G6 (47,2%). Ces calibres correspondent respectivement à des débits maximum de 6 m³/h et 10 m³/h.

Chaque année, SIBELGA réalise des interventions suite à la constatation de fuite sur les installations de comptage des clients. Certains types de compteur présentent, de par leurs caractéristiques techniques, un risque plus élevé de fuite sur certains de leurs composants. Ainsi, SIBELGA continue sa politique de remplacement des compteurs bitubulaires lors de l'exécution de travaux nécessitant le renouvellement de la partie intérieure des branchements ou le remplacement des robinets compteurs, par des compteurs monotubulaires.

5.7 Qualité de la fourniture

Chaque année, SIBELGA est tenue de transmettre à BRUGEL un rapport dans lequel il décrit la qualité de ses services pendant l'année civile précédente. Conformément à la réglementation, le rapport de qualité des services de SIBELGA pour 2014 a été réceptionné le 15 mai 2015. Les principaux résultats de ce rapport sont commentés ci-après.

5.7.1 Continuité de la fourniture

Un des indicateurs permettant d'évaluer la qualité de la continuité d'alimentation de la distribution de gaz est l'indisponibilité. Cet indicateur est défini comme étant l'absence de gaz chez le client final. L'indisponibilité est obtenue par évaluation théorique du temps moyen nécessaire pour exécuter les travaux requis par la remise en gaz. Cette indisponibilité a été classée en trois catégories distinctes suivant la cause de l'absence de gaz :

- **Indisponibilité planifiée du réseau** : suite à des travaux planifiés par SIBELGA (remise à neuf des conduites, remplacement systématique de compteurs, etc.). Ces travaux prévus n'exercent généralement pas de grand impact sur le confort d'utilisation étant donné qu'ils doivent être annoncés à l'avance ou s'effectuer en concertation avec les clients finals concernés ;
- **Indisponibilité non-planifiée du réseau** : suite aux travaux non-planifiés par SIBELGA faisant suite à un appel d'un client (compteur gaz bloqué, odeur de gaz, etc.) ;
- **Indisponibilité du réseau suite à un incident** : il s'agit d'interventions non prévues qui privent un très grand nombre de clients de gaz (par exemple, la mise hors service de 10.000 clients de la commune Vilvorde survenue dans les années 90).

Il est important de souligner que des techniques existantes (Williamson, etc.) permettent d'intervenir sans interrompre la fourniture de gaz chez les clients. Si l'on a recours à ces techniques, un incident qui aurait pu conduire à un grand nombre de coupures est résolu sans que les clients aient souffert d'une quelconque rupture de fourniture. C'est la raison pour laquelle ce genre d'incident n'est pas répertorié dans cette rubrique, même s'il y a eu intervention.

Contrairement aux réseaux MP B et BP, il n'y a pas d'indisponibilité relevée sur le réseau MP C étant donné qu'il n'y a pas de clients qui y sont connectés.

En ce qui concerne la durée des interventions sur les réseaux MP B et BP, l'indisponibilité cumulée suite aux travaux prévus est passée de 22.763 heures à 21.294,5 heures, soit une diminution de 6,4% entre 2013 et 2014. Toutefois, il convient de rappeler qu'en 2013, 7% de la durée d'interruption trouvait son origine dans des opérations liées à modification de la pression d'un quartier bruxellois de 2,7 bars à 100mbars pour des raisons de sécurité suite à un problème d'affaissement du sol.

L'indisponibilité suite aux travaux imprévus (et donc non-planifiés) est passée de 1.025 heures à 839,5heures, soit une diminution de 18% entre 2013 et 2014. Cette diminution est principalement liée à une réduction significative du nombre d'interventions sur le réseau MP B et du nombre d'interventions effectués au niveau des systèmes de comptage. Ceci tend à souligner un effet positif du programme de renouvellement des équipements à caractère vétuste de SIBELGA.

Tout comme en 2013, aucuns incidents⁷ majeurs n'a mis hors service de nombreux clients en 2014.

5.7.2 Qualité de la pression

SIBELGA contrôle la qualité de sa fourniture de gaz naturel en mesurant en continu la pression du réseau à certains endroits stratégiques. Ces mesures sont effectuées tant sur les réseaux MP que BP.

Pour les réseaux MP, les relevés de pression sont télémésurés à 9 endroits, en dehors des mesures effectuées dans les stations de réception et par 41 enregistreurs de pression situés sur le réseau.

Pour les réseaux BP, le contrôle est effectué à l'aide de manomètres enregistreurs dont le relevé se fait manuellement, SIBELGA dispose de 155 enregistreurs de pression sur ce réseau.

En 2014, SIBELGA a réceptionné 104 appels de clients signalant des problèmes de pression dans le réseau. Selon SIBELGA, 35% de ces demandes d'interventions étaient justifiées et avaient pour la plupart pour origine des problèmes dus à un défaut lié au compteur de gaz. Le reste était dû à des problèmes liés à une défaillance dans l'installation du client alors que la pression du réseau était bien conforme.

6 Analyse des facteurs externes

Les facteurs externes susceptibles d'avoir une influence sur la performance du réseau gaz de SIBELGA et sur l'évaluation de ses assets sont, principalement, les incidents, les évolutions de la charge, le passage du gaz pauvre au gaz riche, les modifications de la législation et les travaux réalisés par des tiers.

6.1 Incidents

En 2014, SIBELGA a déploré trois incidents sur son réseau gaz :

- le 27 mai 2014, dans la commune de Bruxelles-ville, une maison d'habitation a explosé suite à un défaut électrique basse tension ;

⁷ Les incidents qui n'impliquent pas d'indisponibilité ne sont pas pris en compte.

- le 22 septembre 2014, dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, il y'eut une explosion dans un appartement suite à une fuite de l'installation intérieure du client ;
- Le 22 octobre 2014, dans la commune de Bruxelles-ville, une canalisation-mère en acier basse pression a été perforée par un entrepreneur lors de la réalisation de travaux de démolition des fondations de la voirie.

SIBELGA précise que la nature de ces incidents ne remet pas en cause l'état des canalisations du réseau. Néanmoins, ces constats confortent le gestionnaire de réseau dans sa volonté de réaliser des sondages périodiques dans son réseau afin de surveiller en permanence la fiabilité de ses canalisations. Pour rappel, les canalisations en acier et en polyéthylène sont contrôlées tous les trois ans.

Par ailleurs, certains incidents relèvent de « l'agression » des installations de SIBELGA par des tiers, principalement à cause des travaux de terrassement. Face à ce problème récurrent, SIBELGA a déployé « un plan Sécurité Gaz » et 3 axes d'actions ont été formalisés en vue d'optimiser la sécurité des assets gaz vis-à-vis des personnes et des biens :

- Le premier axe, dénommé « Asset », concerne la prévention des risques liés aux caractéristiques intrinsèques des assets gaz de SIBELGA. Cet axe comprend, entre autres, les actions telles que les prises d'échantillons de conduites pour analyse en vue de déterminer l'état de vieillissement des matériaux utilisés ou le réexamen plus détaillé des incidents et réparations des fuites enregistrées. Des résultats de ces analyses peuvent en effet, découler une adaptation de la politique d'investissements actuelle ;
- Le deuxième axe, - Lutte contre les « agressions » -consiste à sensibiliser, par tous les moyens, les tiers amenés à exécuter des travaux à proximité de leurs installations et de leurs branchements.

SIBELGA attire l'attention sur l'importance :

- de la pré-localisation des installations de SIBELGA ;
 - du respect des précautions d'usage et des codes de bonnes pratiques lors de l'exécution de leurs travaux (exemples : repérage et dégagement des installations à l'aide de moyens manuels, éviter l'emploi d'engins de chantier lourds sur les trottoirs, etc.) ;
 - du respect des impositions légales relatives aux distances minimales entre installations enterrées, etc.
- Le troisième axe qui s'intitule « Prise en compte des désordres de la voirie », vise les désordres d'origines variées (dégradations des égouts, excavations importantes pour la construction d'immeubles, etc.) qui engendrent des risques importants pour la pérennité des installations des gestionnaires de réseaux. C'est dans ce cadre qu'une collaboration a été mise en œuvre avec Vivaqua. Le gestionnaire du réseau de distribution d'eau a en effet communiqué à SIBELGA une liste d'assainissement des réseaux d'égouts. Sur base de cette liste, SIBELGA pourra organiser une surveillance des travaux de Vivaqua, agir préventivement avant le début des travaux de Vivaqua en adaptant la périodicité de la recherche systématique des fuites (qui permet également de détecter la présence d'affaissement du sol) et de sonder les voiries avant et après réalisation des travaux.

6.2 Perspective de croissance de la charge

La figure 4 illustre l'estimation de l'évolution annuelle de la fourniture des 7 stations de réception de SIBELGA pour les cinq prochaines années gazières, de l'année 2015 – 2016 (1 octobre 2015 au 30 septembre 2016) à l'année 2019 – 2020 (1 octobre 2019 au 30 septembre 2020).

Cette estimation est calculée à partir de la pointe de consommation observée à chacune des sept stations de réception durant l'année gazière 2012 – 2013 (période 01 octobre 2012 – 30 septembre 2013) et extrapolée à -11°C de température moyenne. Il est, également, tenu compte d'un taux de croissance annuel de la charge de 1.5%.

C'est l'année 2012-2013 qui est pris comme référence pour l'estimation de l'évolution de la charge car les années gazières 2013-2014 (1.222 degrés-jours⁸) et 2014-2015 (1.372 degrés-jours) sont écartés en raison de leur clémence hivernale

Evolution de la saturation dans les stations de réception, extrapolées à -11°C

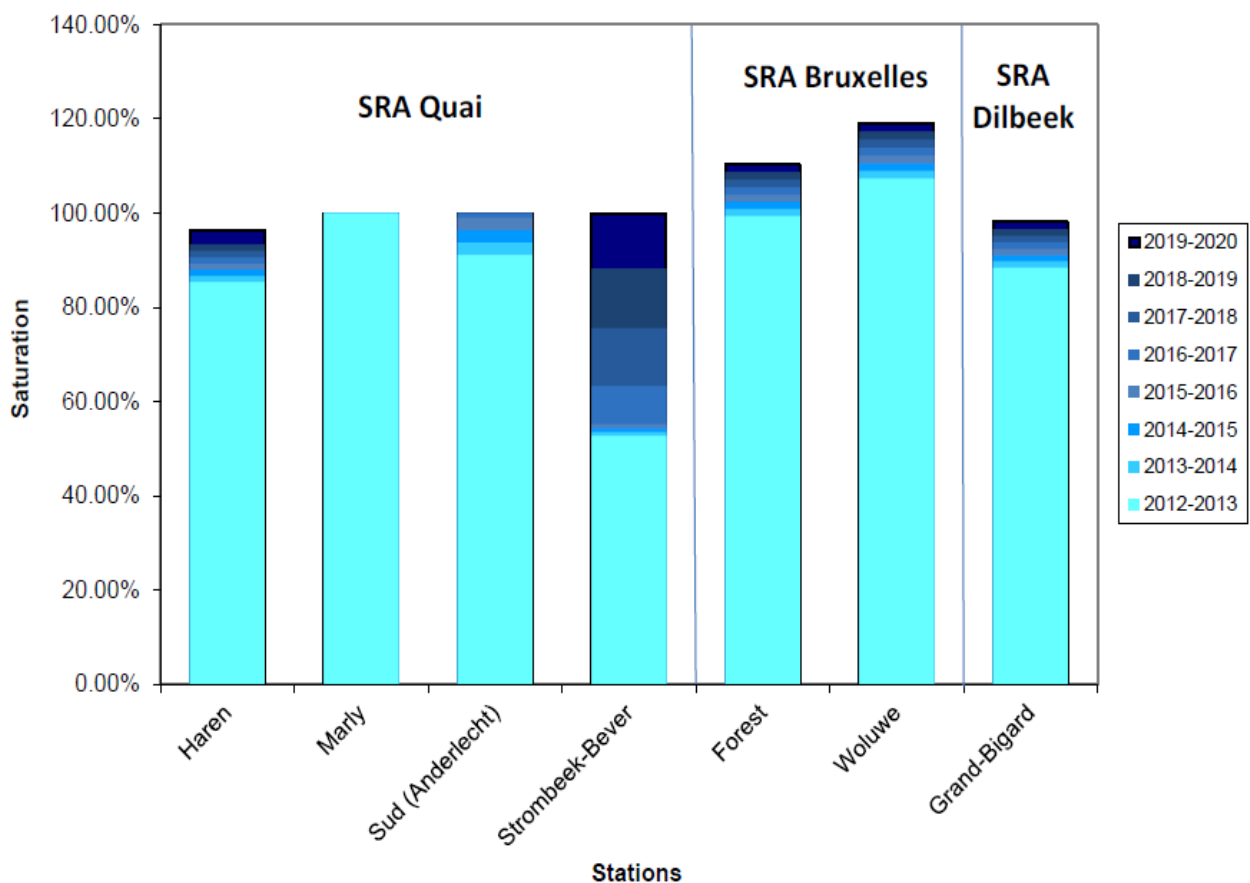


Figure 4: Préviction d'augmentation des charges par rapport aux débits de mise à disposition

⁸ Les degrés-jours donnent une image inversée des températures : au plus, le nombre de degrés-jours est élevé, plus les températures n'ont été froides

Sur base de cette charge extrapolée à -11°C, plusieurs stations de réception approchent ou dépassent leurs débits de mise à disposition, le problème étant plus aigu au niveau de deux stations de réception : Forest et Woluwe. Ces dernières font partie de la SRA Bruxelles dont le réseau est interconnecté avec celui d'EANDIS et ORES, par conséquent, leurs débits sont fortement influencés par cette interconnexion or ces dépassements devraient être assurés par EANDIS et ORES.

La scission des réseaux d'EANDIS et de SIBELGA devrait permettre d'avoir une vue plus exacte des besoins réels sur le réseau de SIBELGA alimenté par ces deux stations de réception et, a priori, éliminer les risques de dépassement (la section 6.3 de cet avis revient sur ce sujet).

Un autre projet visant à pérenniser la sécurité d'alimentation de ces réseaux et de résoudre les problèmes, à plus long terme, de dépassement des mises à disposition des stations de réception Forest et Woluwe (SRA Bruxelles), consiste en la création d'une nouvelle station de réception au sud de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette nouvelle station, fruit d'une collaboration entre SIBELGA et Fluxys, permettra également de répondre aux besoins futurs de la SRA QUAI.

6.3 Scission des réseaux de SIBELGA et EANDIS

Comme mentionné dans le paragraphe précédent, les stations de réception de Woluwe et Forest alimentent une SRA partagée avec EANDIS et ORES. De surcroît, ces deux stations dépassent leurs débits de mise à disposition (charge extrapolée à -11°C), SIBELGA estimant leurs débits fortement influencés par cette interconnexion.

Pour pouvoir mieux adapter le développement des réseaux de distribution à leurs besoins spécifiques, SIBELGA et EANDIS ont décidé de scinder complètement leurs réseaux.

En vue de la réalisation de cette scission, différentes études sur les réseaux, permettant l'identification du meilleur compromis technico-économique de ce projet, ont été effectuées. Les travaux de scission des réseaux ont commencé en 2009 et devaient, initialement, se terminer pour 2011, avec une configuration du réseau de SIBELGA en deux SRA (au lieu de trois, actuellement) indépendantes du réseau d'EANDIS : la SRA Iverlek-Dilbeek étant intégrée dans la SRA Quai.

Il est important de souligner que SIBELGA a terminé la totalité des travaux de renforcement de l'infrastructure de son réseau en vue d'assurer la sécurité d'alimentation des consommateurs bruxellois. SIBELGA est donc prêt à scinder les réseaux, moyennant la réalisation de travaux ponctuels aux limites régionales, tels que la pose de vannes sur les réseaux MP B (séparation des réseaux par l'intermédiaire de vannes fermées qui préservent la possibilité d'un secours mutuel) et la pose de fonds bombés sur les réseaux BP (coupure définitive des réseaux qui empêche une possibilité de secours). Le retard est donc accusé du côté d'EANDIS et de FLUXYS, notamment suite aux problèmes de permis de bâtir pour une nouvelle station de réception nécessaire pour assurer l'approvisionnement du réseau d'EANDIS après la scission.

Conformément au plan d'investissements précédent (qui couvre la période 2015-2019), aux dernières nouvelles (information du 13/10/2015), la fin des travaux pour l'effective scission des réseaux est toujours maintenue pour 2017.

BRUGEL demande à SIBELGA de continuer à l'informer de l'évolution de ce projet, étant donné son impact sur la maîtrise des flux de gaz que des investissements sur le réseau bruxellois. De son côté, BRUGEL continuera à garder contact avec le régulateur flamand, la VREG, pour suivre l'évolution du dossier.

6.4 Nouveau point d'injection

Parallèlement au projet de scission des réseaux, SIBELGA a élaboré un schéma directeur en vue de définir les grandes lignes de la future structure de son réseau Moyenne Pression. L'objectif de ce schéma est de préparer l'avenir et d'être en mesure de satisfaire toutes les demandes d'alimentation des clients tout en garantissant l'optimum en termes d'exploitation des réseaux.

Pour ce faire, en dehors de la scission des réseaux, d'autres facteurs ont été pris en compte comme notamment le projet de conversion des réseaux gaz pauvre en gaz riche, les zones de développement urbain (Port de Bruxelles,...), l'évolution des consommations, la volonté d'avoir une seule SRA sur tout le territoire bruxellois, etc.

Dans ce cadre, SIBELGA a introduit une demande officielle, auprès de FLUXYS, pour une évaluation technico-économique complète en vue de créer un nouveau point d'injection au sud de la Région de Bruxelles-Capitale.

Parmi toutes les solutions envisagées, SIBELGA est arrivée à la conclusion que l'adjonction d'une nouvelle alimentation à hauteur de la limite régionale Auderghem et Overijse semble être la meilleure option. Cette solution implique pour SIBELGA la construction de deux nouvelles stations de détente ainsi que la pose de conduites d'alimentation MP.

Pour assurer le bon déroulement du projet, des réunions de coordination sont organisées trimestriellement entre FLUXYS et SIBELGA et un comité d'accompagnement a été créé. Ce comité d'accompagnement réunit l'IBGE, les communes concernées, la Commission Royale des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, Vivaqua, Elia, Infrabel ainsi que FLUXYS et SIBELGA.

Pour ce qui concerne SIBELGA, l'emplacement des deux stations de détente ainsi que le tracé des canalisations les reliant à la station de réception ont reçu un accord de principe du comité d'accompagnement. Les installations de détente seront caractérisées par une capacité de 40.000Nm et 100.000 Nm³.

La fin de la réalisation du projet est toujours maintenue par FLUXYS et SIBELGA pour 2017. Le respect de ce timing sera fonction, entre autres, de l'obtention des autorisations de poses (Infrabel, Natura 2000 – traversée de la forêt de Soignes, ...), de l'acquisition des terrains, des permis de bâtir et d'exploitation.

Comme déjà signalé dans l'avis formulé sur le plan d'investissements 2015-2019 (AVIS-20141121-198) et dans son rapport annuel 2014, BRUGEL rappelle l'importance de ce projet pour le futur approvisionnement en gaz naturel de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que la bonne réalisation du projet de conversion du réseau de gaz pauvre en gaz riche. Il convient, dès lors, que les autorités compétentes lui accordent leur attention particulière.

Les investissements nécessaires à la réalisation du projet ont été mentionnés dans le plan d'investissements 2016-2020 de SIBELGA et visent en la construction des deux stations de détente, en l'installation de système de télémesure/télécontrôle ainsi que la pose de canalisations nécessaires pour l'établissement des liaisons entre la nouvelle station de réception et les deux nouvelles stations de détente.

6.5 Passage du gaz pauvre au gaz riche

Fin 2012, s'est tenu un forum penta latéral réunissant les autorités des Pays-Bas, de la Belgique, de la France, de l'Allemagne et du Luxembourg. Le Ministère de l'Energie des Pays-Bas a informé ses homologues de l'intention des Pays-Bas de mettre graduellement fin aux exportations de gaz pauvre à partir de 2020. Les exportations vers la Belgique et la France seront diminuées à raison de 15% par an à partir de 2024 et se termineront en 2030.

Toutefois, il convient de souligner qu'au vu de la fréquence des tremblements de terre enregistrés dans la zone où se trouvent les gisements, la production de ce gaz naturel pourrait être réduite, ce qui pourrait impliquer une diminution prématurée des exportations de gaz pauvre par rapport à ce scénario initial communiqué par les autorités hollandaises.

Suite à cette information, les Commissions Technique, Juridique et Finances de SYNERGRID ont été réactivées pour travailler sur la problématique et une nouvelle commission Communication a été créée afin de veiller à une bonne transmission de l'information à la clientèle dans le cadre de la réalisation de la conversion.

Le séquençement de la conversion se déroulera en deux phases :

- 1) Réalisation d'inspections et éventuelles adaptations des installations intérieures des clients.
- 2) Réalisation des modifications nécessaires aux équipements et réseaux des gestionnaires de réseaux.

Contrairement au scénario prévu initialement, celui envisagé aujourd'hui prévoit le début de la conversion des réseaux de SIBELGA en 2020 et ce, sur 4 ans.

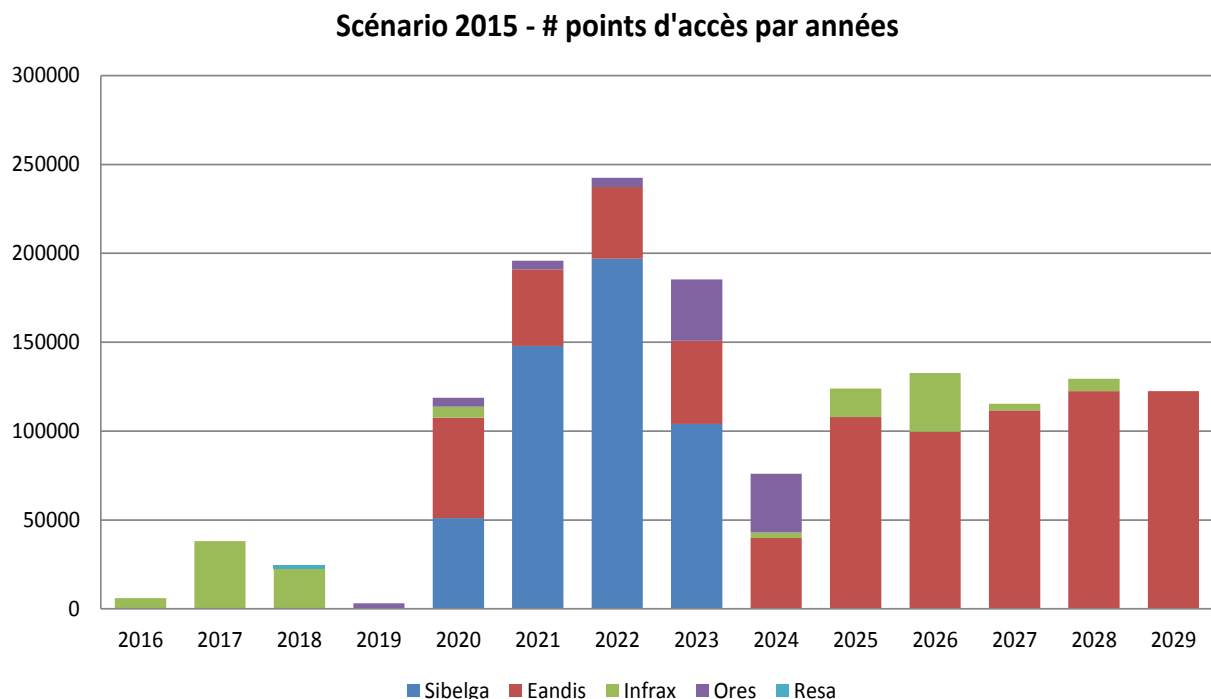


Figure 5: Phasage de conversion des réseaux de distribution du gaz L vers le gaz H

SIBELGA attend un retour d'expérience de la conversion de la ville d'Hoboken qui sera réalisée en 2017. Cette ville de la province d'Anvers, dont les 38.000 clients sont alimentés en gaz via le réseau d'INFRAX, sera le premier pilote représentatif de ce que sera la conversion des réseaux à Anvers et à Bruxelles (la 1^{ère} phase réalisée à Bruxelles en 2020 concerne 50.000 clients).

Le phasage de la conversion qui devrait se réaliser à Bruxelles sur 4 ans est illustré par la figure 6.

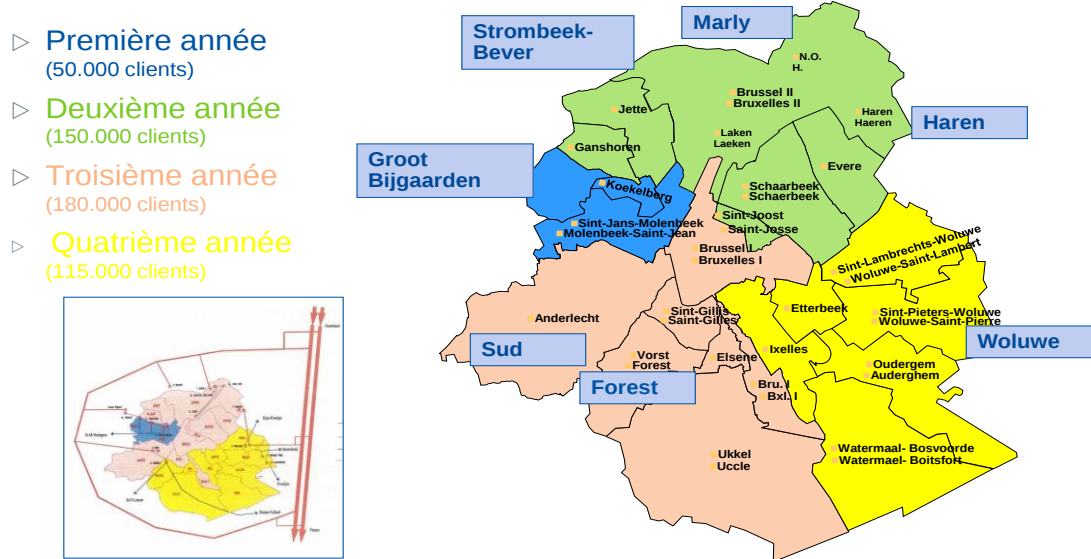


Figure 6: Phasage de conversion des réseaux de la Région de Bruxelles-Capitale

Signalons que le séquençage de ce projet fait l'objet d'un accord de principe de la part de SIBELGA, sans engagement juridique ou financier compte tenu des incertitudes quant aux dispositions légales, aux responsabilités et au financement de la conversion des réseaux.

Effectivement, un des enjeux essentiel concernera la responsabilité juridique relative aux inspections des installations intérieures des clients ainsi que celle liée au changement de gaz dans celles-ci. BRUGEL considère que des études juridiques approfondies devraient être réalisées afin d'apporter des clarifications quant à la responsabilité de ces acteurs.

Compte tenu de cette inéluctable conversion et du début des travaux prévu pour l'année 2020, BRUGEL souligne également la nécessité d'aboutir dans un délai raisonnable à une vision concrète sur le financement des travaux après le compteur et, éventuellement, le remplacement des appareils non conformes. BRUGEL attire également l'attention des autorités sur le choix que ceux-ci devront effectuer quant à la détermination des responsabilités et le partage de celle-ci entre les différents acteurs concernés.

Afin de mener à bien ce projet stratégique, différentes plateformes de discussions ont été mises en place dans lesquelles on retrouve SIBELGA : la Task force Approvisionnement Gaz L organisée par le Service Public Fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie ainsi qu'une Task force mise en place par la Région bruxelloise où BRUGEL est également représentée.

En outre, le plan d'investissements 2016-2020 prévoit quelques investissements visant à préparer la conversion qui devrait débuter en 2020. Rappelons que la réalisation du projet lié à la création d'un nouveau point d'injection au sud de la Région de Bruxelles-Capitale sera primordiale dans le cadre de l'assurance de l'alimentation des clients durant les différentes phases de la conversion des réseaux.

6.6 Modification de la législation

Une révision continue de la législation relative au contrôle de l'état des actifs de SIBELGA est considérée par ce dernier comme un facteur externe.

6.6.1 Compteurs dans les stations de réception

Au vu de l'importance des compteurs en station pour les processus de marché et pour la facturation, le secteur s'est mis d'accord pour encadrer le contrôle et le remplacement des compteurs en stations de réception, par le biais d'une convention qui sera annexée au contrat de raccordement FLUXYS – GRD. Ce contrat de raccordement ainsi que ses annexes sont en dernière phase d'approbation. Cette convention introduit des contrôles, révision/réétalonnage ou renouvellement systématique des compteurs tous les 15 ou 30 ans. SIBELGA a opté pour le remplacement systématique de ses compteurs en station tous les 15 ans, eu égard aux contraintes techniques et financières inhérentes aux autres possibilités. C'est ainsi que SIBELGA a prévu un budget pour le remplacement de ces compteurs dans le présent plan d'investissements.

6.6.2 Smart Metering

En ce qui concerne le smart metering, bien que le business case sur toute la Belgique soit négatif pour l'électricité (et davantage négatif pour le gaz), SIBELGA estime que le déploiement de compteurs intelligents électricité sera tôt ou tard inévitable. Pour s'y préparer donc, SIBELGA compte mettre en place un pilote électricité qui s'accompagnera, dans une moindre mesure, de l'installation de compteurs intelligents gaz. C'est donc uniquement dans ce cadre que 500 compteurs intelligents gaz seront installés en 2018, il n'y aura pas de déploiement à grande échelle des compteurs intelligents gaz.

6.6.3 Injection du biométhane

Rappelons enfin que dans certains cas, en l'absence d'un cadre légal, SIBELGA a des difficultés à développer sa politique d'investissements à long terme. Citons à titre d'exemple la problématique relative à l'injection du biométhane dans le réseau de distribution. SIBELGA dispose du minimum nécessaire pour répondre à une demande de raccordement en vue d'injecter, en toute sécurité (pour le client final et pour l'exploitation des réseaux) du biométhane dans le réseau de gaz naturel, cette sécurité étant assurée par les prescriptions relatives aux caractéristiques techniques du raccordement et à la composition du biométhane injecté (« Prescription Synergrid Technique Biométhane »). Mais, il n'existe pas à ce jour de cadre légal permettant au gestionnaire de réseau de fixer, d'une part, les conditions de raccordement (contrat de raccordement spécifique), d'autre part, les conditions d'accès pour l'injection de biométhane sur son réseau.

BRUGEL interpelle ainsi les autorités sur le sujet et notamment sur l'objectif de la Région de Bruxelles-Capitale quant à la valorisation de cette filière via, par exemple, un cadre légal incitatif.

7 Investissements 2016 – 2020

SIBELGA a établi un plan d'investissements quinquennal (2016 – 2020), avec plus de détails quant aux quantités budgétées pour l'année 2016, dont les éléments marquants sont repris dans les sections ci-dessous.

7.1 Stations de réception et stations de détente

Comme mentionné *supra*, la construction d'une nouvelle station de réception, en coordination avec FLUXYS en vue d'assurer l'alimentation de la SRA Bruxelles, ainsi que les stations de détente et les canalisations pour connecter cet ensemble sont prévus dans le présent plan d'investissements. Plus précisément, les travaux relatifs aux stations de détentes et aux canalisations de connexion seront exécutés en 2016.

Dans le cadre du projet de Fluxys de rénovation des lignes de détente HP/MPC à hauteur de la station Bever, les travaux qui doivent se réaliser sur cette dernière sont une nouvelle fois reportés en raison de la construction du Stade National sur le parking C du Heysel. Les travaux devraient être réalisés en 2017.

Le remplacement systématique des compteurs des stations de réception âgés de 15 ans est également planifié. Ainsi 9 unités de comptage sont concernées sur toute la période couverte par le plan d'investissements 2016-2020.

7.2 Réseau Moyenne Pression

SIBELGA prévoit la pose de 1,7km de canalisations MP chaque année, jusqu'en 2020 dans le cadre des travaux de renforcements, d'extension pour de nouvelles demandes et de déplacements d'installations à la demande de tiers.

De plus, en 2016, une estimation des poses nécessaires pour l'établissement des liaisons (13,4 km) entre la nouvelle station de réception et les trois nouvelles stations de détente, comme mentionné *supra*.

Par ailleurs, un programme ciblé de remplacement systématique de conduites en acier situées à faible profondeur, découlant d'une analyse de risque, a été établi par SIBELGA. A cet effet, une enveloppe prévisionnelle de 1,2km de pose de canalisations en 2016 a été établie et à partir de 2017, une enveloppe de 1km est planifiée jusque 2020.

Suite aux études détaillées du séquençement de la conversion du réseau du gaz L vers le gaz H, une enveloppe de 500m pourrait être utilisée par SIBELGA. Cette dernière est normalement dédiée à la pose de canalisation en vue d'améliorer la sécurité d'alimentation et de faciliter la gestion des réseaux MPB notamment en situation N-I uniquement dans le cadre d'opportunités (coordinations, déplacement d'installations,...).

Les investissements proposés par SIBELGA correspondent globalement aux investissements planifiés dans le plan d'investissements 2015-2019 (pour ce qui concerne la période 2016-2019).

7.3 Réseau Basse Pression

Les investissements planifiés correspondent à ceux proposés dans le plan d'investissements pour la période 2015-2019.

SIBELGA prévoit toujours la pose de 4,2km de canalisations BP chaque année, jusqu'en 2020 pour pouvoir satisfaire aux demandes externes relatives aux déplacements d'installations, aux lotissements et aux besoins de capacités en fournitures gaz.

A l'instar des quantités de pose de canalisations MP planifiées dans le cadre du projet de conversion des réseaux, une enveloppe de 500m est réservée par SIBELGA afin de renforcer le réseau BP.

7.4 Cabines réseau et client

SIBELGA prévoit d'installer 7 nouvelles cabines réseau par an afin de répondre aux demandes de nouvelles capacités de fourniture.

De plus, afin d'assurer un séquençement sûr dans le cadre du projet de conversion des réseaux de gaz pauvre vers le gaz riche, 2 nouvelles cabines réseau par an devraient être installées⁹. Ces investissements sont nouveaux et n'étaient donc pas prévus lors du plan d'investissements pour la période 2015-2019.

Enfin, sur base des données historiques et conformément aux données du plan d'investissements précédents, SIBELGA prévoit toujours l'installation de 17 cabines clients par an. La rénovation de 2 cabines clients par an est également planifiée en préparation de la conversion des réseaux.

7.5 Raccordements BP

Une enveloppe liée au remplacement de 2.050 branchements dégradés ou vétustes en 2016 et 2017 a été planifiée. A partir de 2018 et jusqu'en 2020, la quantité estimée est ramenée à 1.850 branchements par an. Ces branchements seront remplacés lorsqu'ils seront identifiés par SIBELGA durant des travaux ou des sondages mais aussi, à l'initiative du gestionnaire de réseau lorsqu'il s'agira de branchements en plomb¹⁰. Une diminution est constatée par rapport aux prévisions communiquées dans le plan d'investissements 2015-2019 (17% en baisse pour la période 2016-2019).

SIBELGA prévoit également la réhabilitation ou la suppression de 200 colonnes montantes par an dans le cadre du programme de renouvellement des branchements ou suite à une demande d'intervention « odeur gaz » mais aussi à sa propre initiative de manière proactive, sans qu'il y ait eu préalablement une intervention. Ceci représente une forte diminution par rapport aux investissements programmés dans le plan d'investissements précédent et ce, pour les raisons déjà évoquées précédemment.

7.6 Compteurs

SIBELGA prévoit, sur base des quantités réalisées ces dernières années, le nombre de travaux de placements, déplacements, renforcements et remplacements suite à des demandes de clients à 4.152 par an.

Le remplacement de compteurs dans le cadre du programme « REMI » devrait être terminé en cette fin d'année 2015. Le plan d'investissements indique que des réflexions sont actuellement en cours chez SIBELGA afin d'étendre le projet REMI. Or, cette information a été remise en cause lors de la réunion technique qui s'est déroulée le 23 octobre 2015. Ce projet d'extension serait, à priori,

⁹ La conversion des réseaux BP se fera par ilot ce qui implique une déstructuration provisoire du réseau. Pour chaque ilot, la sécurité d'alimentation devra être assurée.

¹⁰ SIBELGA a pour objectif de supprimer tous les branchements en plomb d'ici 2018.

supprimé. BRUGEL demande à SIBELGA de lui communiquer toute évolution quant aux décisions qui seront prises quant au projet REMI.

Pour rappel, ce projet vise à remplacer certains compteurs existants MMR (Manuel Meter Reading) à relevé mensuel par des compteurs télé-relevé. Bien que ce projet soit en premier lieu motivé par une réduction importante des coûts opérationnels (relevé manuel sur base mensuelle...), il représente pour SIBELGA une opportunité pour acquérir de l'expérience dans les aspects techniques de la télé-relève, mais aussi des processus d'installation, de maintenance et du traitement des données de relevé, dans la perspective d'un éventuel développement ultérieur du Smart Metering.

Comme évoqué précédemment, le projet REMI est à distinguer des 500 compteurs smart qui seront installés en 2018 dans le cadre du projet pilote Smart Metering (projet qui prévoit également l'installation de 5000 compteurs smart électriques).

Le remplacement de 3.647 compteurs défectueux ou liés aux travaux d'assainissement (réhabilitation des colonnes montantes) est planifié de 2016 à 2020 par SIBELGA hormis en 2018 où 500 compteurs seront remplacés par des compteurs smart.

8 Cohérence avec la proposition tarifaire 2015-2019

L'ensemble des coûts (investissement et exploitation) du gestionnaire de réseau est soumis au contrôle de BRUGEL. Lors de l'approbation de la proposition tarifaire pour la période 2015-2019, BRUGEL a approuvé une enveloppe budgétaire globale que doit couvrir les tarifs.

Le contrôle de la bonne maîtrise de coûts s'effectue ex post par BRUGEL. Au cours de la période régulatoire, BRUGEL portera toutefois une attention particulière aux processus d'achat et aux politiques asset management liés à certains types d'investissements. Il a été également convenu avec le gestionnaire de réseau qu'un suivi régulier soit donné par SIBELGA sur l'état d'avancement de certains projets. Ces derniers concernent tant ceux évoqués dans les plans d'investissement que ceux ayant d'autres natures (IT par exemple).

Les montants relatifs à l'exécution du plan d'investissement 2014 sont les suivants :

<i>Montants en euro</i>	Réalité 2014
Stations de réception et stations de détente	412.867
Réseau MP	3.232.216
Cabines de détente réseau	639.515
Cabines de détente client	373.236
Branchements MP	465.091
Réseau BP	6.155.556
Branchements BP	8.112.682
Compteurs	4.970.307
Total Gaz	24.361.470

Dans le cadre de sa mission tarifaire, les éléments budgétaires relatifs au programme d'investissements 2016 ont été transmis. Le budget global du programme d'investissements gaz s'élève à 36.960.128 €¹¹ pour 2016.

Distribution Gaz	Plan investissement 2016-2020		
	Budget 2016		
	Investissements		
	Montant total	dont remplacement.	dont extension
Installations MP	26.023.069	2.984.361	23.038.708
Installations BP	10.533.493	7.822.892	2.710.600
Conduite du réseau	133.566	8.553	125.013
Total général	36.690.128	10.815.806	25.874.321

Tableau 4 - Budget 2016 - Gaz

Le montant budgété pour 2016 est nettement supérieur à la réalité 2014. Cette augmentation résulte notamment :

- d'un budget nettement plus important pour les canalisations MP (+18,1M €) ;
- de la construction de stations de détentés complémentaires ;
- d'une baisse du placement de compteur télérelevé ;
- d'une baisse du budget relatif aux canalisations BP (-5M €) et branchement BP (-3,2 M€)

Les investissements, portant sur l'année 2016, détaillés dans le présent plan d'investissements sont cohérents par rapports à la proposition tarifaire et sont intégralement couverts par les tarifs.

Pour rappel et conformément aux méthodologies tarifaires, BRUGEL mènera une réflexion sur la mise en place d'une régulation incitative au cours de la période régulatoire 2015-2019. En concertation avec le gestionnaire de réseau, BRUGEL construira progressivement des indicateurs basés notamment sur l'analyse et le suivi des plans d'investissement et du rapport sur la qualité.

¹¹ Ce montant correspond au montant prévisionnel uniquement pour les investissements. Il ne reprend pas les investissements hors réseaux dit mixtes (Bâtiments administratifs, mobilier, équipement informatique, outillage et machine, matériel roulant, ...).

9 Conclusions

Les principaux points d'attention du présent avis sont les suivants :

1. Comme mentionné au chapitre 4, les investissements prévus pour l'année 2014 ont été dans l'ensemble, globalement réalisés.
2. Comme mentionné à la section 6.3 de cet avis, la fin du projet de scission des réseaux est maintenue pour 2017. Etant donné l'importance de ce projet, notamment pour la maîtrise des investissements de SIBELGA sur le réseau pour les besoins propres à la Région de Bruxelles-Capitale, il est demandé à SIBELGA de continuer à informer BRUGEL sur l'évolution de ce dossier.
3. Comme indiqué à la section 6.4 de cet avis, le nouveau point d'injection préconisé par SIBELGA et FLUXYS est primordial pour l'approvisionnement en gaz naturel de la Région de Bruxelles-Capitale, notamment pour son rôle face à l'évolution des consommations et son importance dans le projet de conversion des réseaux.
BRUGEL invite dès lors les autorités compétentes à réserver une attention particulière à ce projet, notamment sur les paramètres pouvant influencer le délais de réalisation du projet comme l'octroi d'autorisation, de permis de bâtir, permis d'exploitation...
4. Comme évoquée à la section 6.5 de cet avis, la Région de Bruxelles-Capitale est uniquement approvisionnée en gaz pauvre en provenance des Pays-Bas. L'arrêt de l'exportation de ce gaz oriente la Belgique, surtout la Région de Bruxelles-Capitale, vers l'inéluctable conversion des réseaux, pour passer du gaz pauvre au gaz riche.

BRUGEL invite les autorités régionales à réserver une attention particulière à cette problématique, au vu de son caractère décisif dans l'approvisionnement de la Région de Bruxelles-Capitale et plus particulièrement en ce qui concerne la responsabilité des acteurs de la conversion et la question du financement de celle-ci, deux points, qui restent encore ouverts au jour d'aujourd'hui.

5. Comme indiqué au chapitre 8, les investissements programmés pour l'année 2016 et détaillés dans le plan d'investissements 2016-2020 sont cohérents avec la proposition tarifaire et intégralement couverts par les tarifs.
6. BRUGEL propose au Gouvernement d'approuver le plan d'investissements gaz de SIBELGA pour la période 2016-2020.

* *

*